

Israël interdit l'accès à Gaza à 37 ONG : Une décision inacceptable en pleine urgence humanitaire

Le gouvernement Israélien a confirmé l'interdiction d'accès à la bande de Gaza de 37 organisations humanitaires internationales dont « *Médecins Sans Frontières* ». Il leur est reproché de ne pas avoir communiqué des données personnelles de leurs employés palestiniens exigées par Israël à des fins de "sécurité". Elles ont deux mois pour cesser leurs activités à Gaza et en Cisjordanie y compris Jérusalem-Est.

Cette annonce a soulevé de vives critiques de la communauté internationale et des défenseurs des droits. Dans un communiqué commun, 53 ONG ont dénoncé cette décision, rappelant que « *l'accès humanitaire n'est pas facultatif, conditionnel ou politique. Il s'agit d'une obligation légale en vertu du droit international humanitaire.* ».

Depuis le 10 octobre 2025 plus de 400 personnes ont été assassinées et ce nombre ne cesse d'augmenter en dépit d'un prétendu « *cessez-le-feu* ». Ces morts s'ajoutent au bilan effroyable de ces deux dernières années de génocide à Gaza. Plus de 71.000 morts, sans compter les corps enfouis sous les décombres que les familles n'ont pas encore pu retrouver, ni les personnes mortes faute d'accès aux soins.

La situation sanitaire à Gaza est absolument catastrophique. Le système de santé s'est effondré après avoir été pris pour cible au cours des deux dernières années de bombardements et de restrictions. 1.700 membres du personnel médical ont été tués, et 560 travailleurs humanitaires dont 15 de MSF. 1,3 million de personnes sont sans abri.

Israël continue de violer le « *cessez-le-feu* » par son refus de respecter son obligation d'autoriser l'entrée quotidienne de 600 camions d'aide –*les ONG confirment que seulement 100 à 300*

camions pénètrent-, et d'un approvisionnement complet en médicaments nécessaires ainsi que des tentes, des matériaux pour les abris et les maisons mobiles. Les inondations et les températures hivernales aggravent la situation déjà préoccupante de plus de deux ans de souffrance, de misère humaine, de désespoir et de morts à Gaza.

Cette politique illégale restreignant les livraisons d'aide humanitaire s'inscrit dans l'abominable et sinistre dispositif génocidaire organisé depuis des mois par le gouvernement israélien soutenu par les Etats Unis.

Dans ce contexte catastrophique, il est indispensable de pouvoir augmenter l'aide humanitaire, et non pas de l'empêcher.

Le gouvernement français s'illustre une fois encore par son inconsistance : Dans une déclaration commune avec d'autres pays, la France se contente d'exhorter (sic) Israël à lever les entraves à la liberté d'action des ONG.

Cela suffit ! Il est temps de sortir de la gesticulation et de prendre des mesures tangibles attendues depuis trop longtemps face à l'anéantissement en cours de la vie palestinienne à Gaza. Tous les moyens - *diplomatiques, politiques, économiques, culturels* – doivent être mis urgemment en œuvre, y compris des sanctions pour forcer les autorités israéliennes à permettre l'accès complet et sans restriction, à Gaza et en Cisjordanie occupée, de l'aide humanitaire, des ONG internationales, de la presse internationale.

Solidaire, et aux cotsé des 37 ONG, *le Collectif Solidarité Palestine Sarladais* demande solennellement aux autorités françaises d'intervenir d'urgence pour faire respecter le droit international qu'Israël viole depuis des décennies.

Communiqué du Collectif Solidarité Palestine Sarladais 19
janvier 2026

Contact presse : Bruno DALBERTO - 06 07 57 75 28 - Irène LEGUAY – 06 38 50 48 69